

Match Artistique

Catégorie Fédérale

Barres

JURY A

Valeur de Difficulté :

On comptabilise au maximum 9 éléments du code FIG dont les valeurs (A, B,C, D, ...) sont les plus élevés + la sortie.

On ne comptabilise pas un élément en VD si on ne le reconnaît pas

si l'exécution ne correspond pas à sa définition

si ses exigences techniques ne sont pas respectées (code FIG

p19 à 21)

s'il a déjà été exécuté.

Les éléments sont considérés comme différents s'ils sont répertoriés sous :

-un numéro différent

-le même numéro avec . des positions différentes du corps dans les salti (groupé, carpé, tendu)

. des degrés de rotation différents (1/2 tour, 1 tour, ...)

. un appui sur 1 ou 2 bras ou libre.

Les éléments exécutés en entrée peuvent aussi être exécutés dans l'exercice mais ne reçoivent qu'une seule fois la valeur de difficulté.

Exigences techniques des éléments :

Salti : chute avec réception sur les pieds d'abord → VD attribuée

Chute sans réception sur les pieds d'abord → pas de VD

Salti avec vrille : les vrilles doivent être complètement terminées sinon on attribue la VD inférieure.

pour sous-rotation 1 tour ½ devient 1 tour, 1 tour devient ½ tour.

Elans à l'ATR : ils sont considérés comme réalisés quand toutes les parties du corps sont placées dans les 10° par rapport à la verticale. C'est la jambe la plus basse qui indique l'angle à prendre en compte.

<10° : pas de déduction

>10° : pas de VD

Éléments circulaires à 30° : l'exigence pour les éléments circulaires B est de 30°.

Au-dessus de l'horizontale : VD attribuée

Sous l'horizontale : élément A

Éléments avec envol :

Chute avec saisie de la barre d'une ou des 2 mains (prise brève) : VD attribuée

sans saisie de la barre d'une ou des 2 mains : pas de VD

Exigences pour les groupes d'éléments (EGE):

Sortie : on ne valide pas l'EGE s'il y a chute non sur les pieds d'abord (c'est-à-dire salto non commencé ou commencé mais non terminé)

Éléments du code FIG validant les EGE :

EGE1 : retrait / schuschu (validé si prise de barres avec les 2 mains + phase d'appui épaules au-dessus BI)

EGE2 : contre-mouvement / entrée poisson (pas pose de pied, pas petit bonhomme)

EGE3 : coupé écart / pirouette Kaslavka (appui facial, repousser 1 tour, rattraper même barre)

EGE4 : tour petit bonhomme jambes tendues / tour arrière libre / passément filé / grand réta

Valeur de liaison (VL) : cf code FIG p14

Suppléments et déductions :

Virtuosité Technique exceptionnelle → + 0,10pt sur la note finale

Exercice trop court : 5 éléments ou moins → - 5pts sur la note finale

Faute de présentation avant/après l'exercice → - 0,30 sur la note finale

Match Artistique

Catégorie Fédérale

Poutre

JURY A

Valeur de Difficulté :

On comptabilise au maximum 9 éléments du code FIG dont les valeurs (A, B, C, D, ...) sont les plus élevés + la sortie.

On ne comptabilise pas un élément en VD si on ne le reconnaît pas

si l'exécution ne correspond pas à sa définition

si ses exigences techniques ne sont pas respectées (code FIG

p19 à 21)

s'il a déjà été exécuté.

Les éléments sont considérés comme différents s'ils sont répertoriés sous :

-un numéro différent

-le même numéro avec . des positions différentes du corps dans les salti (groupé, carpé, tendu)

. des degrés de rotation différents (1/2 tour, 1 tour, ...)

. un appel / réception sur 1 ou 2 jambes pour les éléments acrobatiques

(Sauf sauts groupé et cosaque avec impulsion 1 et 2 pieds qui sont considérés éléments identiques)

. un appui sur 1 ou 2 bras ou libre.

Les éléments avec roulade, ATR et maintien en entrée, peuvent être exécutés en cours de mouvement mais ne reçoivent qu'une seule fois la valeur de difficulté.

Si le temps autorisé pour l'exercice est dépassé, les jurys A et B continuent de juger le mouvement.

Exigences technique des éléments :

Eléments acrobatiques et gymniques :

Chute avec réception sur 1 ou 2 pieds ou selon la position demandée sur la poutre : VD attribuée

Chute sans réception sur 1 ou 2 pieds ou selon la position demandée sur la poutre : pas de VD

Maintiens : ils doivent être tenus 2s pour obtenir la VD

Élément non tenu 2s : VD inférieure

Salti : chute avec réception sur les pieds d'abord → VD attribuée

Chute sans réception sur les pieds d'abord → pas de VD

Salti avec vrille : les vrilles doivent être complètement terminées sinon on attribue la VD inférieure.

pour sous-rotation 1 tour ½ devient 1 tour, 1 tour devient ½ tour.

Tours sur une jambe : ils doivent être exécutés sur les ½ pointes, avoir une forme fixe et précise pendant toute la rotation. C'est la pose du talon du pied d'appui qui détermine l'angle de rotation (le tour est considéré comme terminé). La jambe d'appui peut être fléchie ou tendue pendant et après la rotation.

Si la rotation est inachevée, 2 tours deviennent 1 tour ½, 1 tour ½ devient 1 tour...

Tours sur une jambe avec la jambe libre à l'horizontale : la position à l'horizontale doit être maintenue pendant tout le tour.

Jambe sous l'horizontale : VD inférieure

Sauts avec rotation : différentes techniques de sauts avec tours sont autorisés y compris en groupant ou tendant les jambes au début, pendant ou à la fin du tour.

Si la rotation est inachevée, 2 tours deviennent 1 tour ½, 1 tour ½ devient 1 tour...

Sauts avec écart de jambes de 180° : les jambes doivent être au grand écart (180°)

Ecart à plus de 135° : VD attribuée

Ecart à moins de 135° : VD inférieure

Saut grand jeté avec changement de jambe : la jambe de devant doit être à 45° mini avant le changement.

Jambe >45° : VD attribuée

Jambe avant <45° : valeur du grand jeté

Saut cambré : la tête doit être en extension arrière lors de la position cambrée ; pied à la hauteur de la tête et jambe arrière fléchie $\approx 90^\circ$; jambes parallèles au sol en position grand écart

Tête non en extension : valeur du saut écart

Pied entre la tête et les épaules : VD attribuée

Pied plus bas que les épaules : VD inférieure

Jambe arrière tendue : VD inférieure

Jambe avant sous l'horizontale : VD inférieure

Ecart à plus de 135° : VD attribuée

Ecart à moins de 135° : VD inférieure

Saut de mouton : la tête doit être en extension arrière lors de la position cambrée et les pieds à hauteur de la tête.

Tête non en extension : valeur du saut vertical

Pied entre la tête et les épaules : VD attribuée

Pied plus bas que les épaules : VD inférieure

Saut groupé : genoux à l'horizontale ; angle des genoux $\leq 90^\circ$; genoux ensemble

Saut cosaque : jambe tendue à l'horizontale ; angle des genoux $\leq 90^\circ$; genoux ensemble

Saut de chat : les genoux montent alternativement au-dessus de l'horizontale

Saut carapé-écarté : jambes à l'horizontale

Exigences pour les groupes d'éléments :

Twists : éléments en avant

Sortie : on ne valide pas l'EGE s'il y a chute non sur les pieds d'abord (c'est-à-dire salto non commencé ou commencé mais non terminé)

EGE1 : saut écart $\frac{1}{4}$ tour ne valide pas cette EGE car l'écart 180° n'est pas transversal.

Valeur de liaison (VL) : cf code FIG p14

Suppléments et déductions :

Virtuosité Technique exceptionnelle $\rightarrow + 0,10$ pt sur la note finale

Exercice trop court : durée < 30 s $\rightarrow - 5$ pts sur la note finale

Faute de présentation avant/après l'exercice $\rightarrow - 0,30$ sur la note finale

Dépassement du temps autorisé ≤ 2 s $\rightarrow - 0,10$ sur la note finale

> 2 s $\rightarrow - 0,30$ sur la note finale

Match Artistique

Catégorie Fédérale

Sol

JURY A

Valeur de Difficulté :

On comptabilise au maximum 9 éléments du code FIG dont les valeurs (A, B,C, D, ...) sont les plus élevés + la sortie.

On ne comptabilise pas un élément en VD si on ne le reconnaît pas

si l'exécution ne correspond pas à sa définition

si ses exigences techniques ne sont pas respectées (code FIG

p19 à 21)

s'il a déjà été exécuté.

Les éléments sont considérés comme différents s'ils sont répertoriés sous :

-un numéro différent

-le même numéro avec . des positions différentes du corps dans les salti (groupé, carpé, tendu)

. des degrés de rotation différents (1/2 tour, 1 tour, ...)

. un appui sur 1 ou 2 bras ou libre.

Les sauts en extension, groupé et cosaque avec impulsion 1 et 2 pieds sont considérés comme des éléments identiques.

La réception des sauts sur les pieds ou en appui facial sont considérés comme identiques.

Si le temps autorisé pour l'exercice est dépassé, les jurys A et B continuent de juger le mouvement.

Exigences technique des éléments :

Salti : chute avec réception sur les pieds d'abord → VD attribuée

Chute sans réception sur les pieds d'abord → pas de VD

Salti avec vrille : les vrilles doivent être complètement terminées sinon on attribue la VD inférieure.

pour sous-rotation 1 tour ½ devient 1 tour, 1 tour devient ½ tour.

Tours sur une jambe : ils doivent être exécutés sur les ½ pointes, avoir une forme fixe et précise pendant toute la rotation. C'est la pose du talon du pied d'appui qui détermine l'angle de rotation (le tour est considéré comme terminé). La jambe d'appui peut être fléchie ou tendue pendant et après la rotation.

Si la rotation est inachevée, 3 tours deviennent 2 tours, 2 tours deviennent 1 tour.

Tours sur une jambe avec la jambe libre à l'horizontale : la position à l'horizontale doit être maintenue pendant tout le tour.

Jambe sous l'horizontale : VD inférieure

Sauts avec rotation : différentes techniques de sauts avec tours sont autorisés y compris en groupant ou tendant les jambes au début, pendant ou à la fin du tour.

Si la rotation est inachevée, 3 tours deviennent 2 tours, 2 tours deviennent 1 tour.

Sauts avec écart de jambes de 180° : les jambes doivent être au grand écart (180°)

Ecart à plus de 135° : VD attribuée

Ecart à moins de 135° : VD inférieure

Saut cambré : la tête doit être en extension arrière lors de la position cambrée ; pied à la hauteur de la tête et jambe arrière fléchie ≈90° ; jambes parallèles au sol en position grand écart

Tête non en extension : valeur du saut écart

Pied entre la tête et les épaules : VD attribuée

Pied plus bas que les épaules : VD inférieure

Jambe arrière tendue : VD inférieure

Jambe avant sous l'horizontale : VD inférieure

Ecart à plus de 135° : VD attribuée

Ecart à moins de 135° : VD inférieure

Saut de mouton : la tête doit être en extension arrière lors de la position cambrée et les pieds à hauteur de la tête.

Tête non en extension : valeur du saut vertical

Pied entre la tête et les épaules : VD attribuée

Pied plus bas que les épaules : VD inférieure

Saut groupé : genoux à l'horizontale ; angle des genoux $\leq 90^\circ$; genoux ensemble

Saut cosaque : jambe tendue à l'horizontale ; angle des genoux $\leq 90^\circ$; genoux ensemble

Saut de chat : les genoux montent alternativement au-dessus de l'horizontale

Saut carpé-écarté : jambes à l'horizontale

Exigences pour les groupes d'éléments :

Twists : éléments en avant

EGE1 : un passage de 2 éléments gymniques

Les éléments ne doivent pas être forcément enchaînés (2-3 pas / pas chassés) ; il faut voir un déplacement ; les 2 sauts se font appel pied ; le 1^{er} saut doit se réceptionner sur 1 pied et le 2^{ème} saut sur 1 ou 2 pieds.

Valeur de liaison (VL) : cf code FIG p14

Suppléments et déductions :

Virtuosité Technique exceptionnelle → + 0,10pt sur la note finale

Exercice trop court : durée < 30s → - 5pts sur la note finale

Faute de présentation avant/après l'exercice → - 0,30 sur la note finale

Dépassement du temps autorisé $\leq 2s$ → - 0,10 sur la note finale

>2s → - 0,30 sur la note finale

Absence de musique ou musique avec voix → - 1,00 sur la note finale

Un pas/pose d'une main en dehors des limites du praticable → - 0,10 sur la note finale

2 pas/pose des 2 mains ou partie du corps en dehors des limites du praticable → - 0,30 sur la note finale

Réception avec les 2 pieds en dehors des limites du praticable → - 0,50 sur la note finale

Match Artistique

Catégorie Fédérale

Saut

JURY A

Valeur de Difficulté :

On ne comptabilise pas un élément en VD si on ne le reconnaît pas
si l'exécution ne correspond pas à sa définition
si ses exigences techniques ne sont pas respectées (code FIG

p19 à 21)

s'il a déjà été exécuté.

Les éléments sont considérés comme différents s'ils sont répertoriés sous :

-un numéro différent

-le même numéro avec . des positions différentes du corps dans les salti (groupé, carpé, tendu)
. des degrés de rotation différents (1/2 tour, 1 tour, ...)

Sauts non valables si :

Course d'élan avec touche du tremplin ou de la table sans exécuter de saut : note = 0

Aide pendant le saut : note = 0

Réception non d'abord sur les pieds : note = 0

Exigences technique des éléments :

Salti : chute avec réception sur les pieds d'abord → VD attribuée

Chute sans réception sur les pieds d'abord → pas de VD

Salti avec vrille : les vrilles doivent être complètement terminées sinon on attribue la VD inférieure.
pour sous-rotation 1 tour ½ devient 1 tour, 1 tour devient ½ tour.

Suppléments et déductions :

Faute de présentation avant/après l'exercice → - 0,30 sur la note finale

Réception en dehors du couloir avec 1 pied → - 0,10 sur la note finale

2 pieds → - 0,30 sur la note finale

(C'est le 1^{er} contact à la réception qui est décisif ; les lignes délimitant le couloir sont extérieurs au couloir)

Match Artistique

Catégorie Fédérale

Barres

JURY B

La note B est de 10 pts maximum.

On y déduit les fautes d'exécution, de composition et d'artistique.

Celles-ci sont précisées dans le tableau des fautes générales et pénalisations (code fig p16) et les tableaux des déductions spécifiques à la composition et à l'exécution (code fig p26).

On ne peut déduire que 0,10 – 0,30 – 0,50 ou 0,80pt pour chaque faute (-0,05 ou -0,20 impossible par exemple)

9.5 Déductions spécifiques à la composition (Jury B)

Fautes	0.10	0.30	0.50
– Plus d'un élément avant l'entrée		x	
– Absence d'un élément sans envol, avec rotation longitudinale (360°)		x	
– Moins de deux prises différentes*		x	
– Changement de barre sans exécuter un élément	ch.f x		
– Elan à vide		x	
– Plus de 2 éléments identiques liés directement avec la sortie	x		
– Pas de tentative de sortie		x	

9.6 Déductions spécifiques à l'exécution (Jury B)

Fautes	0.10	0.30	0.50 ou plus
– Ajustement des prises	x		
– Toucher/frôler l'agrès/tapis avec les pieds		x	
– Heurter l'agrès avec les pieds			x
– Heurter le tapis avec les pieds			0.50
– Jambes écartées (antéro-postérieur) avant l'arrivée à l'ATR		x	
– Précision des angles à la fin des éléments avec rotation	x	x	x
– Mauvais rythme pendant tout l'exercice	x	x	
• Mauvais rythme dans les tours à l'ATR	x		
– Hauteur insuffisante des éléments avec envol	x	x	
– Amplitude insuffisante dans l'exercice	x		
– Elan intermédiaire			x
– Amplitude des élans:			
• élan en avant ou en arrière au-dessous de l'horizontale	x		
– Amplitude des prises d'élan	x	x	
– Virtuosité technique (virtuosité technique exceptionnelle)	x		

3^e course d'élan ou touche du trépha ss écouter l'entrée

– 0,80 pt.

Élément exigeant départ à l'ATR exécuté sans départ à l'ATR : - 0,30

Elan à l'ATR : il est considéré comme réalisé quand toutes les parties du corps sont placées dans les 10° par rapport à la verticale. C'est la jambe la plus basse qui indique l'angle à prendre en compte.

<10° : pas de déduction

De 10 à 30° : - 0,10

>30° : -0,30

Éléments circulaires à 30° : l'exigence pour les éléments circulaires B est de 30°.

De 10 à 30° : aucune déduction

De 30 à 45° : -0,10

Sous l'horizontale : -0,30

Sortie :

si le salto est commencé avant que la chute se produise → - 0,80 pour la chute

si la chute se produit sans que le salto ne soit commencé (pas de sortie) → - 0,80 pour la chute
et - 0,30 pour « pas de tentative de sortie »

Match Artistique

Catégorie Fédérale

Poutre

JURY B

La note B est de 10 pts maximum.

On y déduit les fautes d'exécution, de composition et d'artistique.

Celles-ci sont précisées dans le tableau des fautes générales et pénalisations (code fig p16) et les tableaux de déductions spécifiques à la composition et à l'artistique (code fig p28) et à l'exécution (code fig p29).

On ne peut déduire que 0,10 – 0,30 – 0,50 ou 0,80pt pour chaque faute (-0,05 ou -0,20 impossible par exemple)

Déductions spécifiques à la composition (jury B) :

Fautes de composition	0.10	0.30	0.50
- Plus d'un élément avant l'entrée		x	
- Entrée (pas dans le tableau des difficultés)	x		
- Utilisation unilatérale d'éléments: <ul style="list-style-type: none"> absence d'une liaison gymnique absence de série acro de mini 2 éléments dont un salto Plus d'un 1/2 tour sur les 2 pieds jambes tendues Abs d'1 liaison de l'élé gymnique plus d'un saut gymnique à l'appui ventral ou facial 	x (tout ex.) ch.f x	x	x
- Utilisation insuffisante de la poutre: <ul style="list-style-type: none"> absence d'un mouvement proche de la poutre avec une partie du buste et/ou la tête en contact avec la poutre (pas nécessairement un élément) longueur de la poutre 	x		
- Pas de tentative de sortie		x	

10.6 Fautes d'artistique (Jury B)

- Variation du rythme insuffisante	x		
- Manque d'assurance dans l'exécution	x		
- Présentation artistique insuffisante durant tout l'exercice dont: <ul style="list-style-type: none"> créativité chorégraphique <i>originalité de la composition, des éléments et des mouvements</i> style personnel <i>expression de la personnalité et rapport avec la morphologie de la gymnaste</i> 	x		
- Gestes ou mimiques inappropriées, ne correspondant pas au mouvement	x		

10.7 Déductions spécifiques à l'exécution (Jury B)

Fautes	0.10	0.30	0.50
- Appui supplémentaire d'une jambe sur le côté de la poutre		ch.f x	
- Non respect des exigences techniques de l'élément par utilisation d'un appui supplémentaire		ch.f x	
- S'accrocher à la poutre pour éviter une chute			ch.f x
- Mouvements supplémentaires pour maintenir l'équilibre	x	x	x
- Pause de concentration (<i>plus de 2 secondes</i>)	ch.f x		
- Préparation prolongée pour les éléments gymniques	ch.f x		
- Mauvais rythme dans les liaisons	ch.f x		

A ajouter dans ce tableau :

3^{ème} course d'élan ou touche du tremplin sans exécuter l'entrée = 0,80 pt

Sauts avec écart de jambes de 180° : les jambes doivent être au grand écart (180°)

Ecart à plus de 160° : - 0,10

Ecart entre 135 et 160° : - 0,30

Jambes asymétriques en position écart : -0,10

Saut cambré : la tête doit être en extension arrière lors de la position cambrée ; pied à la hauteur de la tête et jambe arrière fléchie ≈90° ; jambes parallèles au sol en position grand écart

Pied à hauteur des épaules : -0,10

Saut de mouton : la tête doit être en extension arrière lors de la position cambrée et les pieds à hauteur de la tête.

Pieds à hauteur des épaules : - 0,10

Sortie :

si le salto est commencé avant que la chute se produise → - 0,80 pour la chute

si la chute se produit sans que le salto ne soit commencé (pas de sortie) → - 0,80 pour la chute

et – 0,30 pour « pas de tentative de sortie »

Match Artistique

Catégorie Fédérale

Sol

JURY B

La note B est de 10 pts maximum.

On y déduit les fautes d'exécution, de composition et d'artistique.

Celles-ci sont précisées dans le tableau des fautes générales et pénalisations (code fig p16) et les tableaux des déductions spécifiques à la composition, à l'artistique et à l'exécution (code fig p31).

On ne peut déduire que 0,10 – 0,30 – 0,50 ou 0,80pt pour chaque faute (-0,05 ou -0,20 impossible par exemple)

11.5 Déductions spécifiques à la composition et à l'artistique (Jury – B)

Fautes de composition	0.10	0.30	0.50
– Utilisation unilatérale d'éléments: • plus d'un saut à l'appui ventral • absence d'une série acro* avec 2 salti différents • absence d'un double salto (axe transversal) • absence d'un salto dans l'axe longitudinal (360°) • moins de 2 séries acrobatiques	ch.f x x x	 x x	
– Utilisation insuffisante des particularités du sol • Absence de mouvement près du sol * • Absence de passage avec des éléments gymniques*	 x x		
Fautes d'artistique			
– Manque de capacité à exprimer le thème de la musique à travers les mouvements • pas de relation entre la musique et le mouvement	 x	 x	
– Variation du rythme insuffisante	x		
– Présentation artistique insuffisante durant l'exercice dont : • créativité chorégraphique originalité de la composition, des éléments et des mouvements • style personnel expression de la personnalité, rapport avec la morphologie de la gymnaste	 x x		
– Gestes ou mimiques inappropriées, ne correspondant pas à la musique ou au mouvement	ch.f x		

* Une série acrobatique doit contenir au minimum 2 éléments acrobatiques avec envol, dont un salto.

* ac 1 partie du tronc et/ou de la tête touchant le sol (été pas nécessaire)

11.6 Déductions spécifiques à l'exécution (Jury- B)

Fautes	0.10	0.30	0.50
– Pause de concentration avant les séries acrobatiques (plus de 2 secondes)	ch.f x		
– Préparation prolongée pour les éléments gymniques	ch.f x		
– Manque de synchronisation entre le mouvement et la musique à la fin de l'exercice	x		

Sauts avec écart de jambes de 180° : les jambes doivent être au grand écart (180°)
Ecart à plus de 160° : - 0,10 Ecart entre 135 et 160°: - 0,30 Jambes asymétriques en position écart : -0,10

Saut cambré : la tête doit être en extension arrière lors de la position cambrée ; pied à la hauteur de la tête et jambe arrière fléchie ≈90° ; jambes parallèles au sol en position grand écart
Pied à hauteur des épaules : -0,10

Saut de mouton : la tête doit être en extension arrière lors de la position cambrée et les pieds à hauteur de la tête.
Pieds à hauteur des épaules : - 0,10

Match Artistique

Catégorie Fédérale

Saut

JURY B

La note B est de 10 pts maximum.

On y déduit les fautes d'exécution, de composition et d'artistique.

Celles-ci sont précisées dans le tableau des fautes générales et pénalisations (code fig p16) et

dans le tableau des déductions spécifiques à l'exécution (code fig p24)

On ne peut déduire que 0,10 – 0,30 – 0,50 ou 0,80pt pour chaque faute (-0,05 ou -0,20 impossible par exemple)

8.6 Déductions spécifiques à l'exécution (Jury-B)

Fautes	0.10	0.30	0.50	0.80
Première phase d'envol				
- Rotation longitudinale incomplète	x	x		
- Mauvaise technique				
• angle du bassin	x	x		
• corps cambré	x	x		
• Jambes écartées	x	x		
• Jambes fléchies	x	x	x	
Impulsion				
- Mauvaise technique				
• appui décalé/alternatif des mains pour les sauts avec 1er envol en avant	x	x		
• angle des épaules	x	x		
• pas de passage par la verticale	x	x		
- Bras fléchis	x	x	x	
- Rotation longitudinale commencée trop tôt	x	x	x	
Deuxième phase d'envol				
- Hauteur insuffisante	x	x	x	x
- Manque de précision dans la rotation longitudinale	x	x		
- Jambes				
• croisées	x			
• écartées	x	x		
- Jambes fléchies	x	x	x	
- Position du corps				
• position groupée, carpée, tendue insuffisante	x	x		
• manque de maintien de la position corps tendu (sauts corps tendu)	x	x	x	
• extension insuffisante et/ou tardive (sauts groupés et carpés)	x	x		
-- sauts avec double salto	x			
Réception				
- Longueur insuffisante (distance)	x	x	x	
Fautes Générales				
- Dynamisme insuffisant	x	x	x	